

COMPTE-RENDU du CONSEIL D'ÉCOLE du mardi 16 novembre 2021

Présents :

Mairie : M. Nahon Maire d'Idron, Mme Boudier, Mme Le Goupil

Enseignants : Mmes Bordes, Callot, Carcau, Chourré, Crevet, Curutchet, De Vismes, Domengine, Haure, Laval-Courrèges, Masseing, Matelat, Obiergo, Pommiès. M. Pons,

APE : Mmes Sorais, Fonquernie, Otal, Bonnafon-Laborde, Bourgault Thibaud, Debar, Jouon, Pécastaing, Bordanave-Vignau, Lagahé. M. Lataillade.

DDEN : Mme Dumain

Excusés : Mme Gerde IEN de la Circonscription Pau Sud, Mme Larrègle (assistera aux conseils de l'école de Lée où elle fait davantage d'heures), M. Usieto, M. Gueçaimburu.

1. Effectifs et organisation pédagogique 2021

Plusieurs nouveaux enseignants ont été nommés à l'école d'Idron : Mme Laval-Courrèges a été nommée sur le poste créé pour la 15ème classe, M. Usieto est le 3ème remplaçant rattaché à l'école (création de poste).

Mme Larrègle complète le service de Mme Bélinchon, Mme Larrieu celui de Mme Haure, Mme Curutchet de Mme Lassalle, Mme Obiergo (remplaçante rattachée administrativement à l'école) remplace M. Ramel absent jusqu'en avril.

Plusieurs stagiaires en Master 1 de l'INSPE viendront dans les classes de Mmes Bordes, Crevet et De Vismes. Ils seront présents pour 2 semaines, par groupes de 2 ou 3. Les premiers stages ont eu lieu du 11 au 22 octobre.

Les cours d'EILE (anciennement ELCO) de langue arabe commenceront le 18 novembre, en salle RASED, le jeudi de 17h à 18h20. Seize élèves d'Idron sont inscrits, 4 élèves de Bizanos et d'Arros-de-Nay participeront également.

Effectifs : 362 élèves. 119 élèves en cycle 1 répartis en 5 classes y compris GS-CP, 150 élèves en cycle 2, 93 en cycle 3. Sont comptés les 10 élèves d'ULIS du CP au CM2. 249 familles.

Nous remercions la mairie pour le temps plein de Florence dans la classe de GS-CP en tant qu'atsem. Cette année les GS représentent la moitié de la classe et la présence de l'atsem est importante.

Services civiques : à ce jour, personne. Merci à l'APE qui a relayé par Facebook notre recherche de jeunes. Cela pose problème pour la BCD : il n'y a plus personne pour gérer rangement, couvertures, enregistrements et réparations des ouvrages, emprunts des élèves (qui prennent du temps malgré la mise en place de codes-barres et d'une douchette, avec un ordinateur plus performant grâce à M. Iriarte)

Le premier exercice d'évacuation en cas d'incendie a eu lieu le jeudi 30 septembre. Élèves et enseignants étaient prévenus, la Mairie et l'APE étaient invités en tant qu'observateurs. Les élèves sont sortis dans le calme et ont rapidement rejoint les lieux de rassemblement dans le calme. Deux classes ont bien utilisé leurs escaliers de secours.

Exercice PPMS-intrusion (confinement) le jeudi 21 octobre : élèves et enseignants ont été particulièrement efficaces, l'école était totalement silencieuse et tout le protocole a été respecté. Remarques : en cas d'isolement dans la BCD, il faudra prévoir d'installer des verrous en hauteur sur les 2 portes. De nouvelles cornes de brume seront à fournir pour garantir que tous les enseignants puissent relayer l'alerte (ou la lancer).

Au niveau du protocole sanitaire :

Nous avons fait 3 groupes (au lieu de 4, l'an dernier) : cycle 1 (classes 1 à 4) / cycle 2 (classes 5 à 8 + 15) / cycle 3 (classes 10 à 14). Cela fait des groupes importants en nombre d'élèves, comparé à la majorité des autres écoles, mais c'est fait en concertation avec la mairie pour être respectable dans l'ensemble des temps des élèves, et sans compliquer le quotidien des enfants.

Grâce à l'assouplissement du protocole sanitaire, cette année tous les enseignants ont pu faire leur réunion de rentrée avec les parents de leur classe. La réunion de rentrée à la grange du Château APE-Mairie-école a également pu être menée.

L'an dernier il n'y avait pas eu de classes fermées pour cause de cas positif. Cette année en septembre-octobre nous avons eu 8 fermetures de classes. A chaque cas positif présent dans l'établissement, la DSDEN nous impose une campagne de tests salivaires proposés aux élèves. Point positif : il n'y a pas eu de propagations importantes au sein des classes. Pas de propagations inter-groupes non plus.

Surcharge de travail pour les enseignants : faire classe tout en ayant très souvent 1 ou 2 élèves « cas contact » isolés chez eux 7 à 17 jours, pour lesquels il faut assurer la continuité pédagogique. Cela demande donc une double tâche : classe en présentiel et classe en distanciel pour le ou les absents. C'est chronophage. Impossible de faire faire à la maison exactement ce qui est fait en classe, sans de lourdes explications, qu'on n'a pas le temps de rédiger. Un minimum est demandé, les apprentissages délicats sont rattrapés au retour à l'école.

APE : Beaucoup de parents sont confrontés à des difficultés lors de la fermeture des classes suite à un/des cas COVID positif(s). L'APE souhaite relayer le message d'un père, qui résume bien les différents retours de parents que l'APE a reçus :

« Nous ne pouvons pas continuer à faire payer aux enfants le prix fort de cette crise sanitaire. Leur place est à l'école, avec leurs camarades et leurs enseignants.

Nous comprenons bien que l'école applique un protocole sanitaire très strict défini par le Ministère de l'Éducation Nationale mais nous déplorons cette situation qui nous semble très injuste pour tous les enfants testés négatifs.

Combien de fois la classe de notre enfant ou d'autres écoliers va-t-elle fermer cette année ? Combien de temps allons-nous attendre avant de défendre les intérêts et la santé mentale de nos enfants ? Quand allons-nous respecter les parents qui travaillent et qui doivent s'adapter du jour au lendemain ?

Face à cette situation qui nous révolte profondément, quelles sont les actions que nous pouvons mettre en place pour faire remonter que ce protocole est absurde et inadapté ? »

Les parents mécontents peuvent écrire au Ministère de la Santé ou de l'Éducation Nationale. L'école applique le protocole sanitaire transmis par la DSDEN, tout en comprenant les difficultés des familles lors des fermetures de classes.

2. Élections des représentants des parents d'élèves

Les élections des parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 9 octobre, uniquement par correspondance, taux de participation de 33%. Merci aux parents d'avoir participé au dépouillement.

3. Le vote du règlement intérieur

Pas de changement dans le règlement intérieur. Vote.

Il sera disponible sur le site de la mairie et sera envoyé par mail aux parents. Version papier disponible à la demande des parents.

4. Les projets de l'école

Deux projets coûteux cette année et dont toutes les classes vont bénéficier : le projet « Les écrans et moi » et l'intervention en EPS de Jean-Christophe Rey les lundis, une partie de l'année. Le nombre de séances a été réduit (9 séances au lieu de 11 l'an dernier, multiplié par 15 classes cela fait 30 séances en moins) afin de pouvoir financer des entrées aux théâtres, cinémas, concerts. Fonctionnement de 3 ateliers tournants (1 en autonomie/1 avec l'enseignant/1 avec l'intervenant). Très bons retours, évolution incroyable des élèves, matériel et installations performantes. 5 classes vont découvrir « l'arcathlon » à partir du 22 novembre (mélange de tir à l'arc à ventouse et parcours à pied, comme un biathlon)

Projet Les écrans et moi : totalité du projet 8500€. Validé début septembre par l'ARS, il est en cours de finalisation avec l'équipe enseignante et l'association Accè(s) de Billère.

L'APE sera partie prenante, des cafés parents et autres manifestations seront organisées.

Théâtre : les classes 4, 5, 6, 10 à 15 vont voir des pièces avec l'Agora ou le Collectif Théâtre jeunes en novembre-décembre. 4 classes iront aussi voir le spectacle « Te prends pas la tête » dans le cadre du projet Ecrans , inspiré du livre Les petites bulles de l'attention (financement par l'ARS des 107 entrées).

Classes 1 et 2 : prioritaires pour un spectacle annulé à cause du covid « La brouille » (1,2,3 pestacles)

Cinéma de Noël programmé pour les classes 1 et 2 au Méliès.

Projet Mathador, concours national de calcul mental du CE1 au CM2. Abonnement dans le budget « fournitures » de la mairie. Toutes les classes du CE1 au CM2. L'an dernier, encore de belles performances !

Elèves de CP : 10 séances de natation à Nayéo. Les agréments commencent, des mots seront mis dans les cahiers au fur et à mesure des ouvertures de créneaux (ouverts aux parents, grands-parents ou grands frères et sœurs majeurs). Tous les élèves de CP vont en bénéficier : Mme Domengine prendra sa classe entière, Mme Chourré prendra ses CP et ceux de Mme Bélinchon, tandis que celle-ci gardera les CE1 de Mme Chourré. La mairie finance en totalité les entrées et les transports (1350€/10 transports). Très bon accueil en mai-juin derniers à Nayéo, comme d'habitude.

Bibliothèque municipale : de nombreuses classes iront dans l'année. Partenariat bibliothèque /école/culture

Exposition sur le Tibet et la Birmanie au château d'Idron : 4 classes vont bénéficier d'une visite avec le photographe le jeudi 9 décembre.

Pas de classe de découverte prévue en 2021-22. La priorité a été donnée aux activités et projets locaux qui pouvaient se faire ou être annulés sans grande déception pour les élèves : théâtre, cinéma, concerts, EPS, site de la mairie avec audio guide en cours, projet écrans...

APE : Les parents ressentent le besoin et l'envie de partager des moments festifs en lien avec l'école. Ils ont évoqué un sentiment de fracture entre l'école et les parents. Depuis deux ans nous traversons une période délicate qui ne permet pas de faire entrer facilement les parents dans l'école.

La mairie propose aux parents de faire visiter l'école, voir les aménagements et le matériel apportés les derniers mois et qui pourraient permettre de créer un lien. L'APE y est très favorable.

APE : Pouvons-nous envisager un défilé (hors école) lors de carnaval ? Une fête de l'école est-elle prévue ? L'APE est prête à s'engager dans l'organisation des évènements.

Un défilé sans M. Carnaval ne serait pas très utile, d'autant plus qu'il n'y a pas grand monde pour regarder les enfants défiler, les parents travaillent. La taille de l'école nécessite des moyens de sécurité disproportionnés pour un défilé, en comparaison de l'intérêt pédagogique moindre. Il faut aussi séparer les groupes sanitaires. Les enfants passent un bon moment lors de l'après-midi de carnaval à l'école, des défilés et danses ont lieu, le goûter de l'APE a eu un grand succès l'an dernier (crêpes et pop-corn).

APE : Les parents de l'APE sont prêts à s'engager dans la fabrication de M. Carnaval.

Fête de l'école : pas de discussions encore au sein de l'équipe sur ce qui sera fait en fin d'année. La première période a été consacrée à la mise en route de cette nouvelle année malgré les aléas du covid, projets du premier semestre, gestion des élèves à besoins particuliers, nombreux rdv parents. Une nouvelle « culture » de la fête de l'école était prévue avec les CM2 il y a 2 ans avec la participation de tous les élèves de l'école. Cela n'a jamais pu être mis en place ni testé (cloisonnement des groupes sanitaires) et nous ne savons pas encore si cela sera possible cette année. Début juillet 2021 les élèves ont été très fiers de présenter leurs productions de classes, chants, danses, corde à sauter etc.

Il faut envisager des modalités différentes afin de pouvoir respecter les consignes sanitaires et répondre aux demandes et besoins des enfants/parents. Une réunion avec plusieurs membres de l'APE, la directrice et des enseignants serait intéressante pour une parfaite concertation (même si la présidente Mme Bourgault est toujours à l'écoute et disponible, et fait bien le relais entre l'école et l'APE, la page Facebook est aussi bien utile pour diffuser des informations). Les consignes sanitaires de la fin d'année prochaine ne sont pas connues mais des actions juste par classe ou groupe sanitaire seraient peut-être possibles.

Merci à tous d'être motivés, enseignants, parents accompagnateurs, APE et Mairie.

5. Coopérative scolaire

A ce jour 7736,98 €, en enlevant la totalité du projet EPS et le coût du projet « Les écrans et moi ».

Chaque classe a un budget un peu réduit cette année (250€) ce qui représente au total 3750€ (interventions en EPS et projet Ecrans déjà enlevés) pour les sorties, l'achat de petit matériel. Reste : 3986,98€ pour les dépenses collectives ou des projets particuliers de classes. Habituellement la majorité des dépenses est pour les sorties scolaires.

L'an dernier les dépenses avaient été axées sur des actions au sein de l'école : il y avait eu un spectacle de Noël (en janvier) pour toutes les classes du fait du confinement, achat de matériel de cours, intervenants au sein de l'école (BD, EPS, apicultrice...).

Cette année les classes sortent et le budget des entrées est important, en général 5.5€/enfant au théâtre et 3€/enfant au cinéma. L'APE participe pour moitié au reste à charge (après les 1€/enfant des familles) pour les 8 séances du Collectif Théâtre jeunes, et pour le cinéma de Noël et 1-2-3 Pectacles des classes 1 et 2. Cela représente plus de 600€.

Les subventions de 4500€ « sorties scolaires » et 600€ « projets » ont été versées pour l'année 2021 en mai par la mairie, permettant de financer une partie des projets de l'année (projet EPS, sorties...).

Cotisations des familles : 82 % des familles ont participé pour un total de 2839,50€. Merci à tous ! Malgré cette forte participation, 1 euro symbolique sera demandé lors des sorties, afin de multiplier les séances. La participation de l'APE permet également de prévoir davantage de sorties.

6. Budget municipal

L'intégralité du budget (14 500 €) est utilisée cette année.

Le budget transports a, lui, été très beaucoup moins consommé, même s'il y a de nombreuses sorties prévues pour novembre-décembre. Le surcoût de l'arrivée de cette 15ème classe a été absorbé par le budget transports, sans dépassement des budgets alloués initialement.

Les enseignants demandent que le budget fournitures, avec cette 15ème classe, soit augmenté pour 2022.

Le budget transports (6500€) peut rester équivalent car les classes partent souvent à 2. Ce budget permet à l'école et à l'APE d'avoir à financer uniquement les entrées, ce qui est fort appréciable et ouvre davantage de possibilités de projets en extérieur.

Cette année, le plan du Socle numérique a permis de faire financer par l'Etat 70% des dépenses municipales pour l'achat de licences, de l'ordinateur, du VPI de la nouvelle classe.

Effort de la mairie en personnel : Heures supplémentaires pour un agent en début d'année afin d'aider à encadrer l'entrée à l'école des petits de maternelle.

7. Travaux et investissement

Dans l'été les services techniques ont réalisé beaucoup de « petits travaux » indispensables. La quinzième classe a été entièrement remise en état par les services techniques : trous bouchés, murs repeints, tableaux, luminaire et VPI installés. Un mobilier neuf (tables et chaises réglables en hauteur, étagères) a été acheté par la mairie.

Le mur végétal a également été rafraîchi et nettoyé par une entreprise. Des tables et bancs ont été rajoutés, il reste encore 2 tables à installer dans les cours C2 et C3 (attente de pièces manquantes).

Prochains travaux et délais de mise en œuvre : toit de l'ancienne garderie en novembre-décembre, sanitaires garçons C2 fin décembre, sanitaires filles C2 en février.

Prochaine dépense : le changement de mobilier de la classe 12 (Mme Matelat) qui a été repoussé suite à l'ouverture de la 15^{ème} classe.

Depuis un an, la rénovation de l'école a coûté 102 800 euros (cour du cycle 1, mobilier, salle de motricité, toiture de la garderie, sanitaires...). L'école n'a pas de place pour une éventuelle classe supplémentaire, tous les locaux sont utilisés. M. le Maire rappelle que l'école est en zone rouge inondations, donc aucune autre construction possible. Seule possibilité : racheter la petite maison mitoyenne et son terrain pour en faire une

salle des maîtres éventuellement. Les enseignants, avec l'augmentation des effectifs, soulignent que les cours sont petites en proportion du nombre d'élèves. Le terrain mitoyen serait idéal pour répondre à cette difficulté.

8. Les questions transmises par l'APE, non traités dans les points précédents :

- De nombreux parents déplorent le manque d'information de la direction de l'école, d'échanges et de relation avec l'équipe pédagogique. Il y a un réel besoin de contact, de communication, d'échanges même courts mais qui rassureraient. La communication pourrait-elle être améliorée entre les parents et l'école ?

Réponse des enseignants : Questionnement sur le nombre de parents mécontents car plusieurs retours positifs aussi verbalisés par des parents. Il y a eu des réunions de rentrée dans toutes les classes et déjà de nombreux rendez-vous parent-enseignant pour les élèves à besoins particuliers. La réunion de rentrée APE-Mairie-école-parents a également pu avoir lieu le 7 septembre. Peu de parents présents, mais ceux qui étaient là ont pu poser des questions.

Concernant la communication : pour certains points, la directrice peut communiquer des informations supplémentaires (nombre de tests réalisés et cas positifs, par exemple). Les enseignants trouvent que les modes de communication se multiplient (cahier de correspondance, message vocal ou sms à la directrice, mails sur l'adresse de classe, souhait de discussion au portail...). C'est chronophage et représente une tâche administrative lourde alors que l'essentiel est fait : les élèves travaillent, apprennent, les dossiers scolaires sont mis en place pour les élèves à besoins, et c'est là que doit résider le coeur du travail des enseignants.

On ne donne pas d'informations sur des sujets délicats au portail, parmi les autres parents et dans l'impulsivité du moment. L'expérience montre que cela n'est pas productif et amène des difficultés finalement. Nous avons pour consigne de ne pas gérer les situations sensibles à chaud devant l'école mais de prévoir un rdv, où chacun pourra parler avec le recul nécessaire et dans de bonnes conditions. La confidentialité des informations est également ainsi garantie.

Les parents souhaiteraient simplement davantage de contacts, sur des temps informels, pour faire du lien. Exemple il y a 3 ans lors de la dernière fête de l'école : durant la soirée les échanges avaient été nombreux et appréciés par tous. Ils ne demandent pas de « spectacle » mais des moments d'échanges (pique-nique...).

La directrice propose un rdv avec plusieurs membres de l'APE et des enseignants. Depuis septembre les contacts et rdv ont été réguliers entre la présidente de l'APE et la directrice mais il n'y a pas eu de réunion.

APE : Pourrions-nous avoir le taux d'inclusion scolaire des enfants en situation de handicap de la commune ?

Ce n'est pas possible car tous les enfants idronnais ne sont pas scolarisés à l'école Les Platanes. De même, des enfants en situation de handicap sont scolarisés à Idron alors qu'ils habitent ailleurs (élèves d'ulis notamment).

APE: Nous savons que les riverains sont gênés avec les stationnements/arrêts de certains parents rue de l'industrie, sur la voie de circulation. Depuis le mois de mars 2021, nous sommes à nouveau en statut « vigilance attentat » (et non plus « urgence attentat »). Serait-il envisageable de rendre l'accès aux places de stationnement devant l'école ?

Demande fait à la cellule sécurité de la DSDEN : il n'est pas possible de laisser libres les places devant l'école.

APE : Les places handicapées (avenue de Belsunce), sont très fréquemment utilisées par des personnes valides et les usagers de ces places sont confrontés à des incivilités qui les épuisent Nous citons des extraits d'un message reçu : « En revanche, cela devient tragique quand un matin comme aujourd'hui, mon épouse fait remarquer à cette dame [...]qui profite de cette place de stationnement [...] qu'elle est garée sur une place réservée aux handicapés. La réponse de cette personne [...] Et alors ? Vous êtes de la police ?). »

Quelle solution peut être apportée à ces parents ?

La police intercommunale a été prévenue par la mairie et fera des contrôles plus réguliers.

9. Les dates de deux prochains conseils d'école : mardi 8 mars et mardi 28 juin à 17h30.

Conseil terminé à 19h30